

2 semaines, soit 60 heures
pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

Nous constatons tous une injonction grandissante des partenaires techniques et financiers pour que les organisations de la société civile axent leur intervention autour du plaidoyer et du lobbying, que ce soit pour orienter la définition des politiques publiques, pour défendre les droits des catégories les plus marginalisées de la population ou pour peser sur les négociations et les politiques internationales. Les actions de plaidoyer et de lobbying sont aussi un moyen, pour les acteurs de l'aide au développement n'ayant plus de légitimité à être opérateurs, de retrouver une raison d'exister.

Dans la pratique, cette injonction se traduit par l'émergence de nouveaux modes d'actions et de nouveaux espaces d'intervention pour les organisations de la société civile et les ONG et projets qui les appuient.

Ceci amène à se poser de nombreuses questions, tant sur ce que recouvre réellement le concept de plaidoyer que sur l'efficacité de ces modes d'action, sur la légitimité des acteurs à intervenir dans ce champs, sur la qualité, la pertinence et la cohérence des messages, la finalité réelle de ces actions...

A partir de l'analyse des pratiques des participants et d'organismes impliqués dans ces nouvelles démarches, la session visera à donner aux participants un cadre d'analyse et des orientations concrètes pour la mise en œuvre d'actions de plaidoyer.

Objectifs

Amener les professionnels en formation à être capables de concevoir, mettre en œuvre, appuyer et évaluer une action de plaidoyer.

Contenu

- ◆ Historique, définitions, concepts, approches du plaidoyer et les concepts liés
- ◆ Sciences politiques : systèmes politiques et pratiques, politiques publiques, droits...
- ◆ Diagnostic :
 - Analyse de contexte, Analyse de données, Analyse des acteurs,
 - Choix des stratégies : Mobilisation, Communication (pourquoi ?)
- ◆ Démarche opérationnelle de plaidoyer : de l'identification à l'évaluation
- ◆ Alliances, construction de réseaux... (animation) :
 - Concertation, Négociation, Coalition, Partenariat, Communication, Mobilisation, Lobbying

Méthode

La méthodologie proposée articule :

- les connaissances et pratiques des participants,
- des apports de l'animateur,
- la co-construction des concepts et de la démarche,
- la mise en pratique sur une étude de cas,
- l'analyse de cette mise en pratique.

Coût du module seul : 600 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION

19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88

Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>